



COMMUNE DE BOURG DE PEAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête portant sur la zone de loisirs Diabolo. Le projet est porté par la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo, maître d'ouvrage de la zone de loisirs de 16 ha créée en 2010, dont l'aménagement s'effectue en plusieurs phases. La phase objet de la présente mise à jour de l'étude d'impact porte sur la « zone de loisirs nord » d'une superficie de 3,7 ha, comprenant la création de 10 lots maximum pour une surface de plancher maximale de 18 000 m², la réalisation de voiries internes (y compris mobilités douces), la création des réseaux ainsi que les dispositifs de gestion des eaux pluviales dans les espaces communs.

Par arrêté n° AR/2025/0320/T du 16/06/2025 le Maire de la commune de Bourg de Péage a ordonné l'ouverture à l'enquête publique portant sur la mise à jour de l'étude d'impact de la zone de loisirs Diabolo qui se déroulera pendant une durée de 31 jours consécutif du :

Lundi 04 Août 2025 à 9h00 au Mercredi 03 Septembre à 17h

La personne responsable du projet est la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo représentée par son président Monsieur Nicolas Daragon et dont le siège administratif est situé 1, place Jacques Brel 26000 Valence.

Mme HANSBERGER Dominique, ingénieure territoriale principale, Architecture et Ingénierie, retraitée a été désignée commissaire enquêtrice.

La commissaire enquêtrice recevra le public en mairie de Bourg de Péage :

- **Lundi 04 Août de 09h à 12h,**
- **Mercredi 13 Août de 13h30 à 17h,**
- **Samedi 23 Août de 09h à 12h,**
- **Mercredi 03 Septembre de 13h30 à 17h.**

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur le site de la commune <https://www.bourgdepeage.com>, en mairie de Bourg de Péage, ainsi que sur un poste informatique dédié aux jours et heures habituels d'ouverture de l'accueil du service urbanisme.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions :

- Soit sur le registre d'enquête papier ouvert à cet effet,
 - Soit par courrier postal reçu au plus tard le 03 Septembre 2025 avec la mention **A l'attention de Madame HANSBERGER Dominique, commissaire enquêtrice, Mise à jour de l'étude d'impact zone de loisirs Diabolo Hôtel de Ville BP 43 26300 BOURG DE PEAGE**
- Soit par courriel à l'adresse suivante enquetepublique@mairiebdp.fr avant le 03 septembre 2025 à 17h.

Le dossier soumis à enquête comprend :

- l'étude d'impact, le résumé non technique et ses annexes,
- l'avis de la DREAL,
- le mémoire en réponse de la Communauté d'Agglomération.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public à la mairie et sur le site internet de Bourg de Péage aux jours et heures habituels d'ouvertures du lundi au

vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.